NOM Prénom

Ligne adresse 1

Ligne adresse 2

**Lettre recommandée avec AR (ou remise en main propre contre décharge)**

**Objet :** Notification d’une sanction disciplinaire : blâme

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

M………………,

Considérant qu’il vous est reproché (*exposé des faits reprochés à l’agent*) et d’avoir ainsi manqué à l’obligation de ………………….. (*à préciser éventuellement*) à laquelle est soumis tout agent public,

Considérant que vous avez été mis en mesure de prendre connaissance de votre dossier et avez été informé du droit dont vous disposiez de vous faire assister du(es) défenseur(s) de votre choix par lettre recommandée en date du......………………....

Pour faire suite à l’entretien préalable qui s’est déroulé le ……… au cours duquel vous avez pu présenter vos observations, j’ai le regret de vous informer, qu’en application de l'article 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988, et à l’issue de la procédure disciplinaire, j’ai décidé de vous infliger une sanction disciplinaire, à savoir : **un blâme.**

J’espère pouvoir compter sur vous pour que de tels faits ne se renouvellent pas à l’avenir.

Je vous rappelle que cette sanction peut être contestée devant le Tribunal administratif de Toulouse par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l’application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

 A …………….……. Le …………….

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président,

(nom, prénom et qualité lisible)

**Notifié à l’agent, le :**

**Signature de l’agent**